

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

- 1) Ampoules Blaux à cullier
 1, combiné
 Feux rouges
 1, combiné
 Edalags du No de contr. 1, combiné
 1) Emplacement A 1' avant, dans les ailes (blancs) 1)
 Escule-glace. 2, électriques

- Phares: Marqus
 2, dans les phares
 1, combiné
 Feux de position
 Feux stop
 Indicateurs de direction: Syst. 2, clignot.
 1 avert. électr. (1 ton)
 Avertisseur

DIMENSIONS

Voie {	1'650 mm.
avant	1'560 mm.
arrière	1'900 mm.
Largeur hors-tout	AV. 1'950 AR.
Empatement	3'750 mm.
Longueur hors-tout	5'565 mm.
Hauteur (non chargé)	2'040 mm.
Garde au sol	225 mm.
Porte à faux, arrière	1'075 mm.
Crochet de remorque (haut, dep. sol)	— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	— mm.
Diamètre de braguage ext. gauche	15,15 m.
Diamètre de braguage ext. droite	15,60 m.
Dirn. Intérieures	mm.
Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur Intérieure	mm.
Haut. du pont dep. la sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS
 *) Design. n°78" à la fin de la dénomination du type
 Indique l'alésage du moteur.
 Hauteur du bruit: A 7 m. Intégalement
 Au ralentit
 Au régime max. d'utilisation = 83/84 Hnons

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)
 1) Equipement: Il est complète ou modifié que lors
 du montage de la carrosserie et doit être con-
 trôlé lors de l'expertise individuelle.
 Fenêtre en celluloid de l'éclair. du No. de contr.
 doit être remplacée par du verre ou du Plexiglas.
 Lorsque le pont est plus large que la cabine, il
 y a lieu de monter 2 feux de position à l'ext.
 des phares (maximum 400 mm. du profil ext.) Les
 quels doivent fonctionner simultanément avec les
 phares. Orifices au échappé: No doit être
 lieu et dans de l'expertise. RB, ni vers la droite, ni vers
 la sol.

GENEVE, le 28 avril 1954
 La commission d'expertises-types